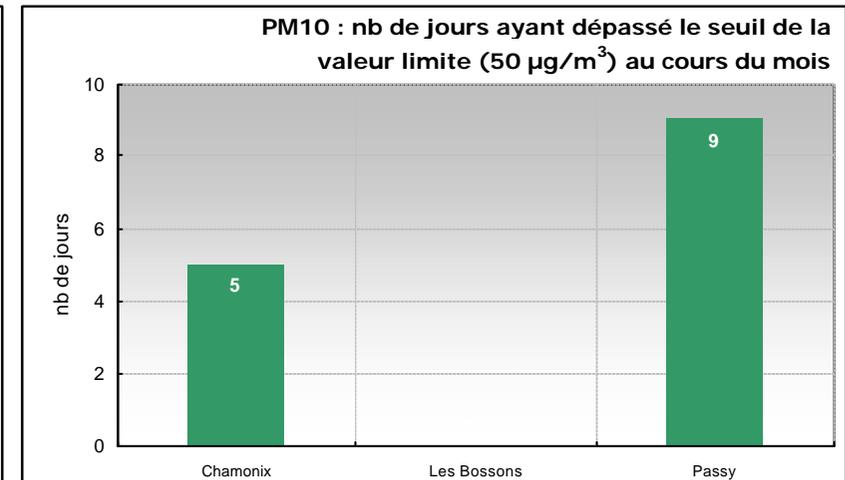
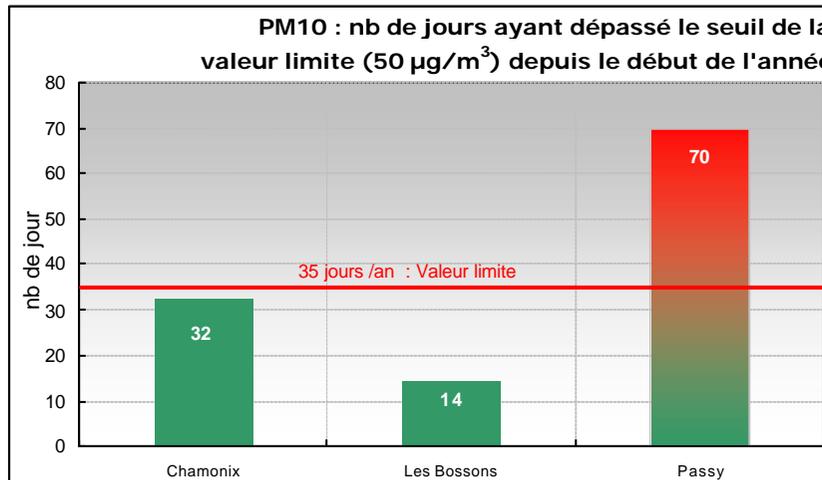
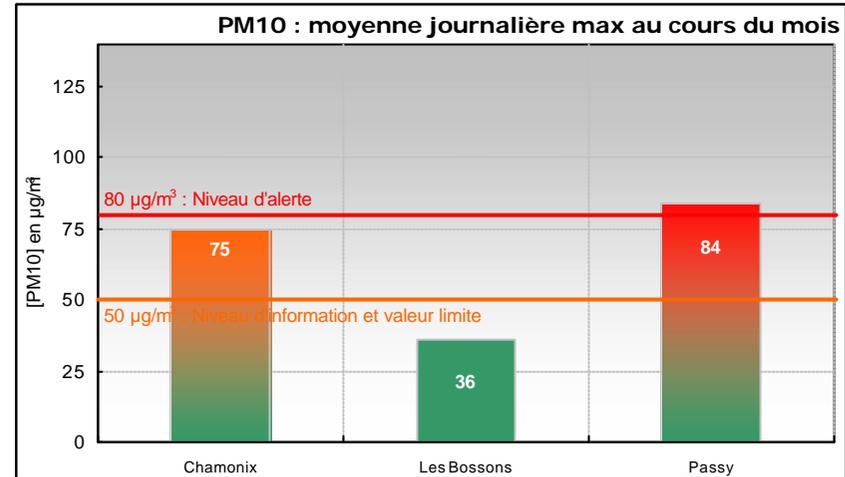
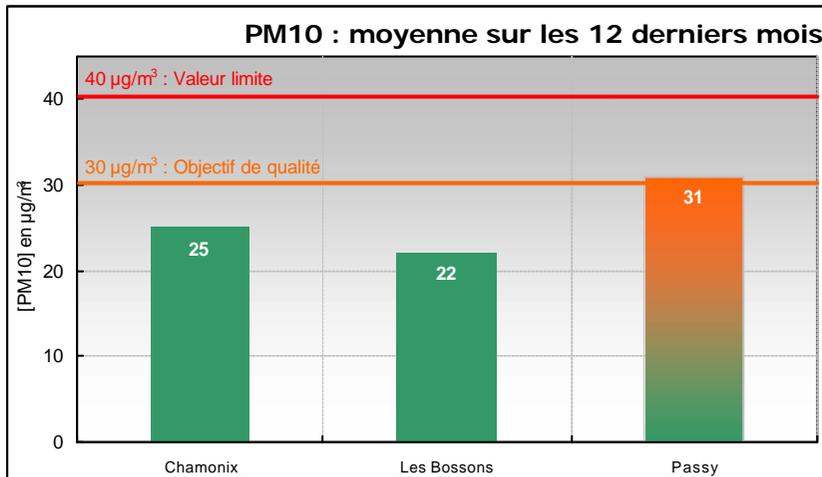




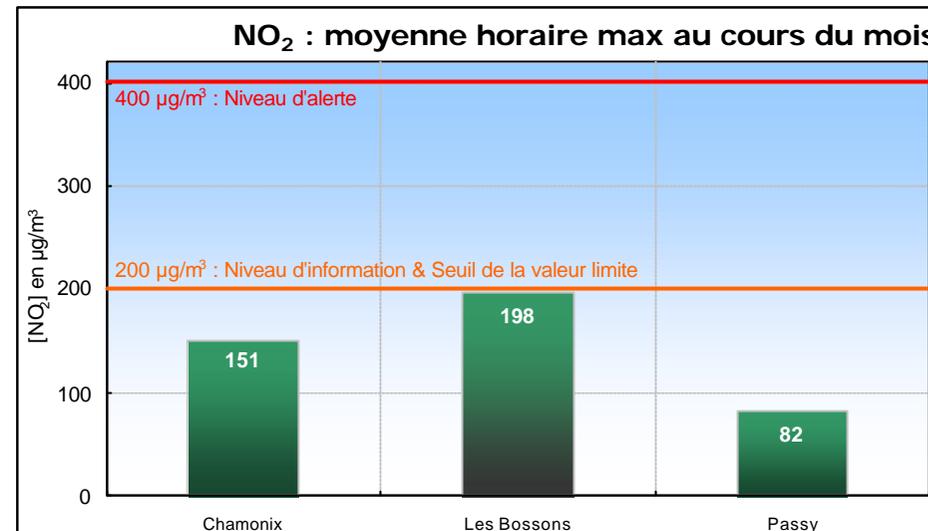
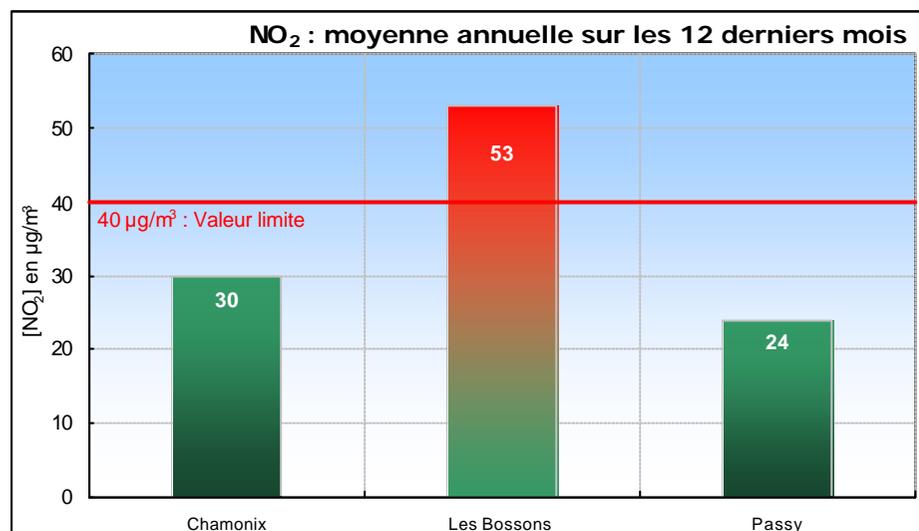
# Bilan mensuel de la qualité de l'air En Pays du Mont-Blanc

Décembre  
2011

## Poussières en suspension (PM10)



## Dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>)



### Commentaire

Sans avoir connu les conditions météorologiques du mois précédent, la fin d'année a tout de même été caractérisée par des concentrations de polluants élevées dans la vallée de l'Arve. De fait, concernant les particules, le seuil d'information a été dépassé à Chamonix et le seuil d'alerte à Passy. En ce qui concerne le seuil de la valeur limite, de nombreux dépassements ont été enregistrés au cours du mois (5 à Chamonix et 9 à Passy). Cela porte le nombre de dépassements annuels à 32 à Chamonix, 14 aux Bossons et 70 à Passy.

Pour la cinquième année consécutive, le site de Passy dépasse la valeur limite (35 dépassements du 50 µg/m<sup>3</sup>). En moyenne annuelle, l'objectif de qualité (30 µg/m<sup>3</sup>) est également dépassé en 2011 dans ce secteur.

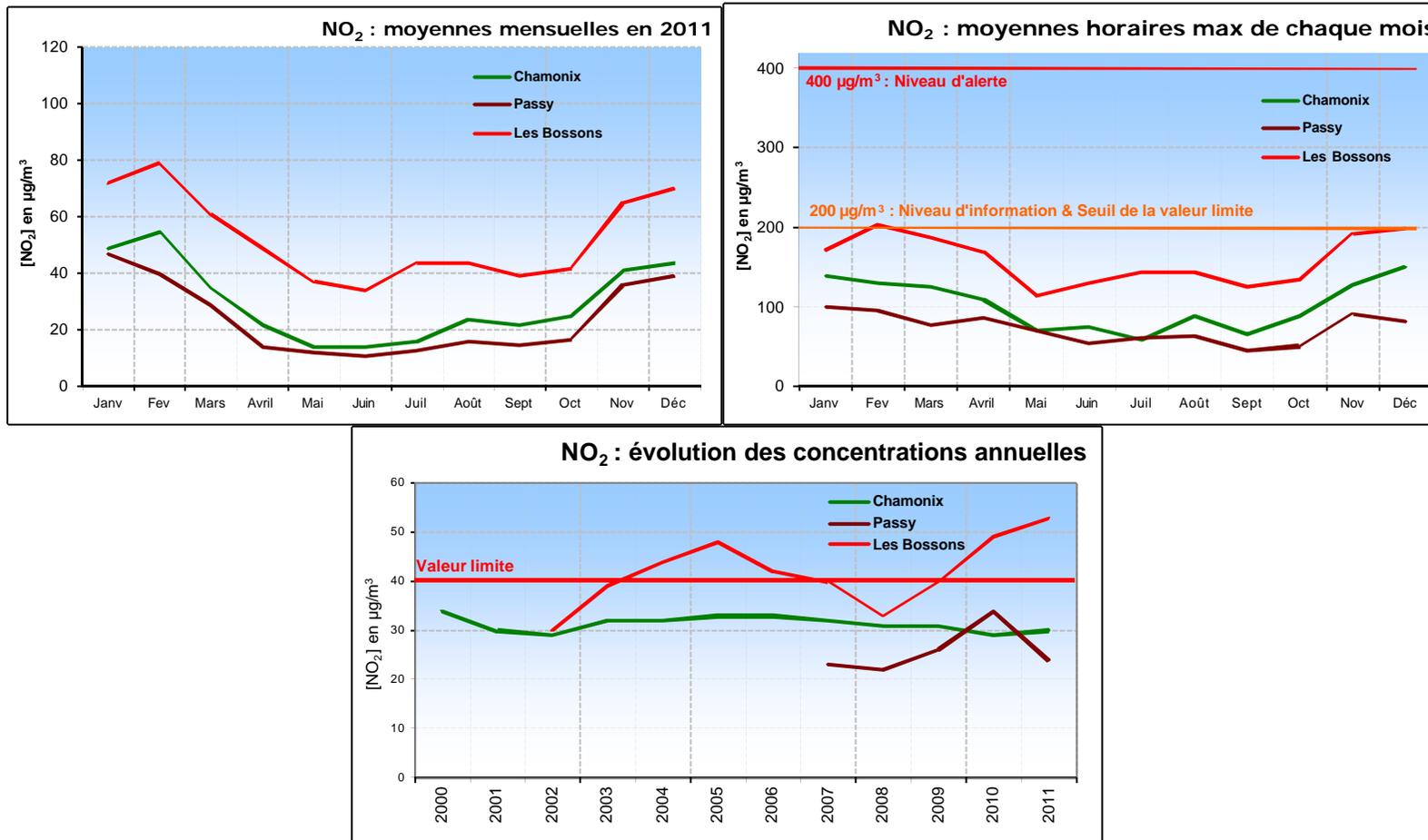
Concernant le dioxyde d'azote, le site des Bossons dépasse la valeur limite annuelle. En moyenne horaire, le seuil d'information a été toutefois respecté. A Passy et Chamonix (sites de fond urbain), les valeurs réglementaires sont respectées.

## BILAN DE L'ANNEE 2011 :

### 1) Le dioxyde d'azote

Sur l'année écoulée, la valeur limite est respectée pour le dioxyde d'azote sur les stations de Chamonix et Passy, elle est en revanche atteinte aux Bossons. La hausse des concentrations annuelles en  $\text{NO}_2$ , amorcée en 2009 sur les Bossons, s'est poursuivie pour atteindre  $53 \mu\text{g}/\text{m}^3$  en moyenne annuelle. S'il est difficile de donner une tendance sur le bas de la vallée de l'Arve, à Chamonix, les concentrations de  $\text{NO}_2$  sont stabilisées dans les zones résidentielles éloignées des grands axes de circulation.

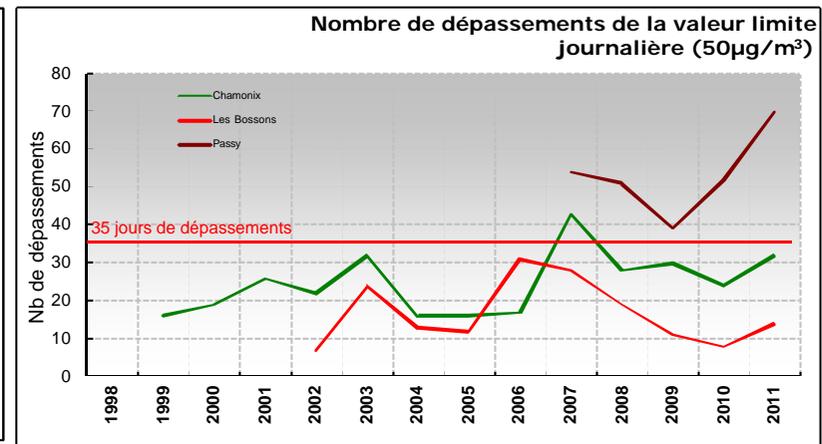
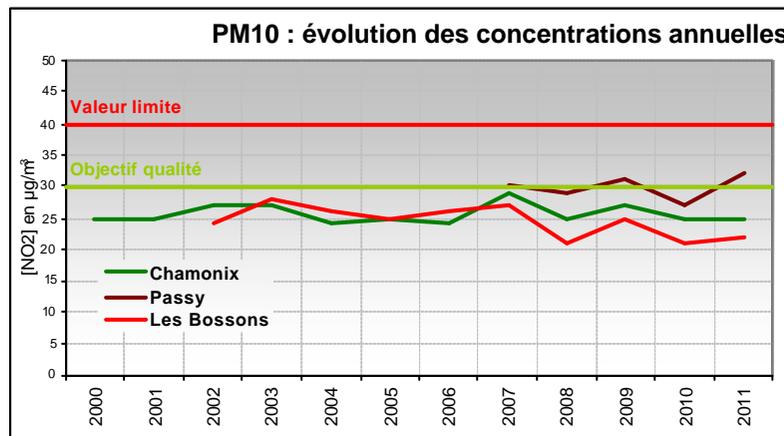
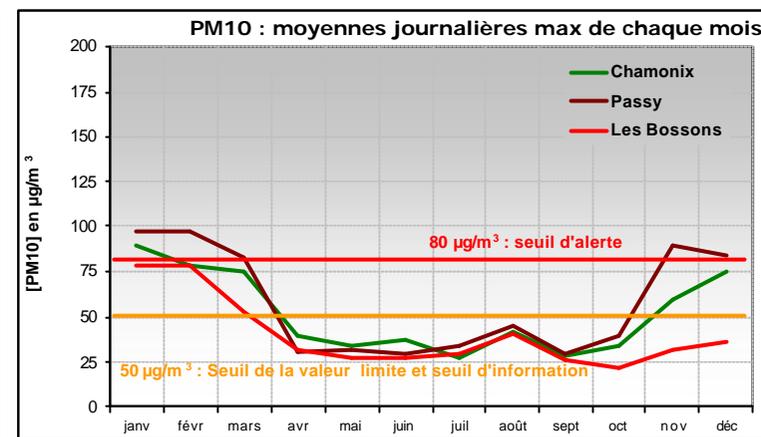
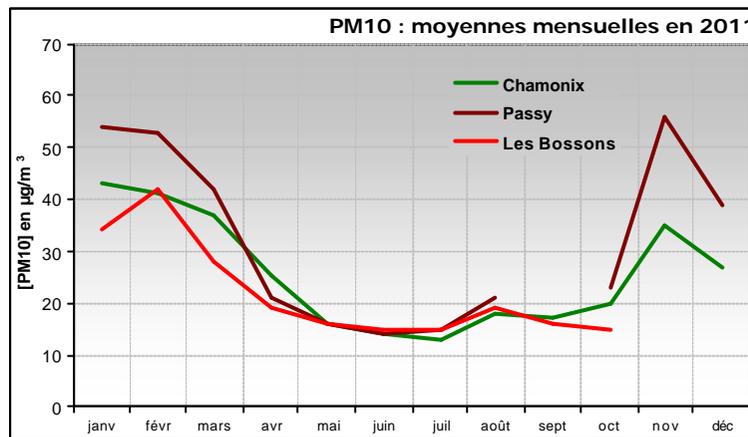
Les concentrations en dioxyde d'azote sur l'ensemble des sites en Pays du Mont-Blanc sont plus élevées l'hiver que l'été : que ce soit en moyenne ou en maximum horaire. Ceci est à la fois lié à la chimie estivale qui va favoriser la destruction des oxydes d'azote, aux émissions plus nombreuses en hiver (liées au chauffage) et aux conditions météorologiques plus dispersives en été.



## 2) Les poussières en suspension

L'objectif de qualité a été dépassé à Passy, mais la valeur limite annuelle est respectée en tout point. Concernant la valeur limite journalière, celle-ci est respectée sur les stations des Bossons et de Chamonix, comme depuis plusieurs années, mais pas sur la station de Passy (70 dépassements). Cette situation révèle une fois de plus que la qualité de l'air est généralement bonne, mais qu'elle peut se dégrader rapidement en situation hivernale avec l'accumulation des poussières en suspension dans les bases couches. Les différences constatées entre les sites de mesures confirment l'origine de ces particules qui proviennent essentiellement du chauffage et des activités professionnelles.

La saisonnalité des concentrations en poussières en suspension est conforme aux autres stations du réseau de surveillance. Les plus fortes concentrations sont observées pendant les périodes les plus froides. Ceci est lié à la fois à la stabilité plus importante de l'atmosphère en hiver ainsi qu'à des émissions plus importantes dues au chauffage.



**Conclusion** : si on observe une bonne homogénéité de la qualité de l'air dans la vallée, on note cependant une évolution différente des sites influencés par le trafic routier, où l'on dépasse les seuils réglementaires pour le NO<sub>2</sub>, et des zones d'habitations où les seuils réglementaires en particules sont dépassés, en lien notamment avec le chauffage résidentiel.